

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 29 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 25
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 22 septembre 2020

<u>Présents</u>: Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÜN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Laurent JOLLY, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Éric SIGURE, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES, Anne-Cécile MERCIER, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

Absents excusés :

Estelle MONTES, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN, Michèle LUCAS, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD, Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS, Aurore PRIEST, ayant donné pouvoir à Emilie BRICOUT.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h00

Secrétaire : Maël DIONG

FINANCES

DL.20.072 - Soutien au Liban - versement d'une subvention à la Fondation de France

Christian DUMAS expose:

Deux explosions dévastatrices, survenues le 4 août 2020, ont créé des dommages importants à Beyrouth, la capitale du Liban, notamment dans le port.

La conflagration, que certains considèrent comme une des « plus grosses explosions non-nucléaires » de l'histoire, fait au moins 220 morts, plus de 600 blessés et laisserait entre 250 000 et 300 000 habitants sans toit.

Situé près du centre-ville, le quartier portuaire est très peuplé, abritant de nombreux immeubles résidentiels et bureaux. C'est aussi au port qu'est stockée une part importante des denrées alimentaires, des médicaments, des réserves énergétiques. Un désastre supplémentaire dans ce pays déjà fortement fragilisé par une grave crise politique, économique et sociale.

La monnaie nationale a perdu 80% de sa valeur en quelques mois et l'envolée des prix, notamment des biens de première nécessité, touche de plein fouet les plus vulnérables. Le taux de pauvreté approche les 50% de la population.

Depuis 2016, la Fondation de France est présente au Liban, aux côtés d'associations locales qui viennent en aide aux populations. Forte de son expérience, elle lance un appel à dons pour soutenir les habitants les plus vulnérables.

Il s'agira prioritairement :

- d'apporter une aide sociale et psycho-sociale aux habitants les plus touchés
- de soutenir la relance de l'activité économique, notamment en venant en aide aux petits commerçants et aux moyennes et petites entreprises
- d'aider à la réhabilitation de l'habitat. Selon les autorités, un premier bilan fait déjà état de 300 000 personnes sans-abri.

Pour cela, la Fondation de France s'appuie sur ses partenaires locaux qui œuvrent déjà sur le terrain afin de reconstruire durablement un pays déjà profondément marqué par les guerres et les crises politique et économique.

C'est pourquoi, il est proposé que la commune d'Ingré participe à ce soutien en versant une subvention de 1 000€ à la Fondation de France.

Après présentation en commission « Finances - Ressources Humaines - Administration Générale et Métropole » du 15 septembre 2020, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'allouer une subvention de 1 000 € à la Fondation de France.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 2 9 SEP. 2020

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : Publication le : 0 2 0CT. 2020

Notification le :

D 2 OCT. 2020

0 2 OCT. 2020

Le Maire

Christian DUMAS

Acte à classer

DL-20-072

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture > AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2020-10-02T14-15-00.00 (MI225627559)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20200929-DL-20-072-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

soutien au Liban - versement d'une subvention à la

Fondation de France

Date de décision :

29/09/2020

Certifié Conform

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.5. Subventions

7.5.6. Autres subventions.

Acte:

DL.20.072-FIN-soutien au Liban -

versement d'une subvention à la

Fondation de France.PDF

Multicanal: Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis
Accusé de réception

Date 02/10/20 à 14:15 Date 02/10/20 à 14:15

Date 02/10/20 à 14:21

Par **LE TUMELIN Sylvie** Par **LE TUMELIN Sylvie**